



PONTIVY, le 24 mars 2026

Nos Réf. : P.LH.FG/Conseil du 29 mars 2026

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'installation du nouveau Conseil Municipal de PONTIVY qui se tiendra :

***MAIRIE DE PONTIVY, Salle du Conseil,
Le dimanche 29 mars 2026, à 10 HEURES 30.***

Ordre du jour :

- Installation du conseil municipal nouvellement élu
- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local

Le maire doit aussi remettre aux conseillers municipaux une copie du chapitre du Code général des collectivités territoriales consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L. 2123-1 à L. 2123-35) et des articles réglementaires (R. 2123-1 à D. 2123-28).

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**CHRISTINE LE STRAT
MAIRE DE PONTIVY**



La séance sera retransmise sur la page facebook de la ville.